

Procès-verbal
Commission Enduro
02-18



Protocole – Séance Commission Enduro – CEN 2/2018

Présences :

- Daniel Abbé
- Andy Brunner
- Cédric Evard
- Hubert Zeller
- Claude Clément

Excusés :

- Olivier Leuz
- Peter Scheidegger

Introduction

Daniel Abbé remercie les personnes présentes.

1. PV Séance 1/18

Le PV de la séance 1/18 est accepté sans changement.

En ce qui concerne le point 7. ISDE 2017 et notamment le remboursement en suspens de Daniel Abbé de EUR 482.50 par Alexandre Vaudan, une rencontre aura lieu d'ici fin-novembre 2018.

Il est souhaité de garder une transparence appropriée dans les protocoles pour les pilotes.

2. Communication FMS

Les invitations sont parties pour la fête des champions du 24 Novembre 2018 à Fisibach (AG).

En 2019, le Moto-Club Passwang va organiser la fête des champions à Balsthal (SO) Fitnexe le 23 novembre 2019. Un merci particulier à Andy Brunner pour l'organisation.

L'assemblée générale de la FMS aura lieu à Genève le 2 mars 2019 et sera organisé par le Norton Club Genève.

Toutes les positions au comité directeur FMS sont ouvertes.

Nous remercions la FMS de toujours transmettre les informations à toute la commission Enduro.

3. Debriefing sur les manifestations 2018

- | | | | | |
|---|--------------------------|--|----------------------|-----------------------------|
| - | 24-25.03.2018 (2) | Faulx | Org.: D. Ruch | Com.: D. Abbé |
| | Positifs : | Bonne course, belles spéciales, chrono avec transpondeur | | |
| | Négatifs : | Problème avec les temps des CH, primes des pilotes pas payées, coordination avec l'organisateur français lacunaire, gros soucis avec la publication des résultats. | | |
| - | 08.04.2018 (1) | Granges sur Vologne | Org.: D. Abbé | Com.: P. Scheidegger |
| | Positifs : | Bonne course, spéciales en ordre, chrono avec autocollant | | |
| | Négatifs : | Gros problèmes avec le chronométrateur : en amont avec les listes et les nr de départ, puis ensuite lors de la course à la spéciale 1 et ensuite lors des classements. Les temps étaient disponibles, mais les classements ont dû être fait par la CEN. En plus soucis avec les associations écologiques (peu de chance d'avoir cette course en 2019). | | |
| - | 03.06.2018 (1) | Latrecey | Org.: D. Abbé | Com: O. Leuz |
| | Positifs : | Belle enduro à l'ancienne, belles spéciales, chrono en ordre, résultats en ordre, communication avec Group chat positif. | | |
| | Négatifs : | Infrastructure pourrait être meilleure. La spéciale 1 n'était pas prête (qq minutes d'attente). | | |
| - | 28-29.07.2018 (2) | Vagney | Org. D. Abbé | Com.: A. Brunner |
| | Positifs : | Très bonne organisation. CH centralisé, belles spéciales, chrono et résultats en ordre. | | |
| | Négatifs : | Soucis avec l'environnement. Organisateur s'interroge sur l'avenir. Le Norton Genève a mis le personnel à disposition pour un CH. | | |

Procès-verbal
Commission Enduro
02-18



15.07.2018 (1) Saone Org.: D. Abbé Com.: H. Zeller
Positifs : Bonne organisation. CH centralisé, spéciales au top, chrono et résultats en ordre.
Négatifs : Peu d'aide, infrastructure OK. Le Norton a mis deux personnes pour le départ d'une spéciale. Soucis de rentabilité de l'épreuve pour le club français (Chrono FFM).

La course prévue en Italie a dû être annulée car la ligue italienne n'a pas accepté que des pilotes étrangers nationaux roulent sans que le Club paie en plus EUR 2000 pour inscrire la course à l'UEM.

La course pour les Inter à Moirans n'a pas pu avoir lieu, car il n'y avait pas assez de place disponible. Même les pilotes français n'ont pas eu assez de place. Différentes discussions ont eu lieu avec le Club et la FFM, sans succès.

4. Traitement des réclamations et protêts

Nous avons eu uniquement un protêt durant toute la saison. Celui-ci a été transmis hors délai. Cependant il a été traité lors d'une réunion CEN à Granges sur Voglone. La communication au pilote concerné a suivi. Cas réglé.

5. Classement championnat suisse finaux 2018

Les classements de chaque épreuve, les classements intermédiaires provisoires sont publiés à temps. Le système mise en place dès cette année est bon. Merci à la FMS pour son soutien.

Pour les classements finaux, les décisions suivantes sont prises :

Inter Open : Kilchenmann et Pasquier sont les deux à 59 points. Pasquier passe 5^{ème} car il a de meilleurs résultats (3 x 5^{ème}) dans les courses. Donc le classement est : 5^{ème} Pasquier et 6^{ème} Kilchenmann.

Inter Junior : Pas de changement

National Junior : Pas de changement

National Open : Trois pilotes avec 27 points : Ramseier, Ruiz et Panzeri. **Ruiz passe 13^{ème}**, car il a fait une fois 5^{ème}. **Panzeri est 14^{ème}**, car il fait une fois 6^{ème} et ensuite vient **Ramseier 15^{ème}** car il fait une fois 7^{ème}.

Même situation et même décision pour les pilotes : **3 pilotes à 11 points: Minoggio est nouvellement 18^{ème}, Schafer est 19^{ème} et Crelier est 20^{ème}.**

Même situation à la 23^{ème} place **3 pilotes avec 4 points** : Exæquo **Von Siebenthal avec Beeler 24^{ème} et Crimi à la 25^{ème} place. Bravo à Von Siebenthal pour sa participation à toute la saison.**

Senior : Trois pilotes avec 8 points **Hediger passe à la 20^{ème} place car il fait 1 x un 8^{ème}. Schär passe 21^{ème} et Guldemann 22^{ème}**

Vétéran : Deux pilotes à 29 points. **Schillaci passe en 9^{ème} car il a un meilleur 5^{ème} rang. Puis Hämmerli passe en 10^{ème} place.**

Pour toute question, le représentant des pilotes est à disposition.

6. Six Days 2018 – Chili

La course se déroule les 12-17 novembre 2018. La composition finale des teams a été validée par les pilotes. Selon protocole CEN 1/2018, un délégué FMS potentiel n'a pas pu être trouvé. Les teams recevront les informations via le Team Germany. Merci Robert Kamber pour le soutien.

Procès-verbal
Commission Enduro
02-18



Cédric Evard va chercher une solution pour délégué quelqu'un des teams suisses pour la séance du Jury officiellement. La FMS formulera une autorisation. Cette démarche n'est pas liée à une contribution financière. Bonne chance aux pilotes et plein succès.

Les casques officiels TROPHY sont sponsorisés avec EUR 800 (4x200) par Daniel Abbé (Merci beaucoup). La société de Daniel facturera le surplus pour les TROPHY et le coût total pour les autres individuellement aux pilotes.

De par l'expérience de cette année (sans soutien et sans team manager), la CEN souhaite qu'à l'avenir **une organisation centrale minimum** soit établie. Voir point ISDE ci-dessous.

7. Finances

Solde disponible FMS au 23.10.2018	-2084.34
Nouvel contribution FMS 2019	10'000.00
Report estimé du solde FMS début 2019	7915.66

8. Promotion

La promotion passe par deux catégories principales : **Inter Junior et National Junior**

- Promotion par la FMS : la CEN demandera à la FMS d'étendre l'article 8 pour la gratuité de la licence de la saison prochaine pour une catégorie supplémentaire, soit la **Inter Junior** et ceci dès 2019. Ainsi les deux catégories **Inter Junior** et **National Junior** profitent de la même condition. Il est clair que l'on parle des pilotes ayant pris le départ de toutes les manches !
- Promotion par la CEN : elle payera aux organisateurs de course un montant de CHF 30.- par pilote et par inscription pour les pilotes des catégories **Inter Junior et National Junior** (ex. 6 Natio Junior + 6 Inter Junior = 12 pilotes x 8 manches = 96 x 30 = **2880.-**). Attention, ceci correspond aux entrées annuelles du fonds CEN. Une réévaluation de la situation pour les années suivantes est réservée. Le président pense que cette sommes est trop conséquente et utilise trop le fonds CEN.

La commission souhaite créer deux nouvelles catégories « **Women** » et « **Old Timer** » (motos d'au moins 20 ans) seront nouvellement mise à disposition pour la prise de licence. Si au moins 5 pilotes par catégorie se seront annoncés pour une licence dans chacune des catégories, le championnat les inclura. Sinon, le D. Abbé contactera les pilotes annoncés pour assurer un suivi. Pour la catégorie « Old Timer » un nouveau règlement sera établi par D. Abbé.

9. INTER - Primes de résultats - Ajustement

Il est décidé de stopper les primes aux trois pilotes des catégories Inter Junior et Open. Par contre un classement **scratch INTER consolidé** par manche sera établi. Les primes seront **nouvellement payées uniquement aux trois premiers du scratch**. Les montants sont CHF 200 / 100 / 50 ne changent pas. Ceci doit permettre aussi le soutien des pilotes les plus rapides suisses. Selon cette expérience, il sera discuté en CEN 2/2019 si on gardera plus qu'une seule catégorie INTER pour 2020.

En conséquence les numéros de départ des Inter Open et Inter Junior sera attribués selon le système 2018 et considérant le regroupement pour le scratch.

10. Pilote National Junior avec licence gratuite en 2019

Selon l'article 8 du règlement Enduro, les pilotes Nationaux Junior **Maurer Lukas, Tristan Neukom** ont pris le départ de toutes les manches du championnat. Leur licence 2019 est offerte par la FMS.

Procès-verbal
Commission Enduro
02-18



11. Championnat 2019

Actuellement les informations provisoires suivantes sont disponibles :

- | | | | |
|---|---------------|----------------|-----------|
| - | 23/24.03.2019 | Faulx | 2 manches |
| - | 23.06.2019 | Chaumont | 1 manche |
| - | Début août | Enduro du Jura | 2 manches |
| - | 25.08.2019 | Saône | 1 manche |
| - | 08.09.2019 | Mazel | 1 manche |

Des discussions sont en cours avec des organisateurs en Italie, en Belgique (au minimum pour 2 manches), avec Chaumont et encore une course supplémentaire en France. **La CEN souhaite au minimum 8 manches pour 2019. Le calendrier sera disponible d'ici le 20.12.2018.**

Hors championnat

- | | | |
|---|------------------|-----------------|
| - | 05/08.03.2019 | Agadir (Maroc) |
| - | 31.03-05.04.2019 | Merzouga Rallye |

Frais d'inscription – demande d'augmentation de CHF 10.-

Par le passé, les inscriptions étaient à CHF 130 par manche. Le prix a été baissé à CHF 120 depuis quelques années. Pour 2019, les clubs français demandent env. par pilote CHF 80.- + CHF 3,5 calendrier FMS + 5.- fonds coureurs + primes 8.70 = CHF 97.20 par pilote (moyenne de 80 pilotes). Le solde est d'env. CHF 20.- par pilote. Le travail de l'organisateur consiste (voir également le règlement Enduro):

- Avant la course : coordination, inscription, séance sur place, administration, frais bureau, etc.
- Pendant la course : suivre résultats, retour tardif, finalisation protocole, finalisation financière

Les décisions suivantes sont prises :

- | | | | |
|---|---------------------------------------|-----------------------------|-------------|
| - | Par course d'une manche | + CHF 10.- d'inscription = | CHF 130.— |
| - | Pour course de deux manches | Inter Junior & Natio Junior | CHF 100.-- |
| - | Les organisateurs paient nouvellement | pas d'augmentation | CHF 220.--- |
| | | Inter Junior & Natio Junior | CHF 190.-- |
| | | + CHF 2.- au fonds coureur | CHF 7.-- |

De plus les organisateurs continuent de payer les primes eux-mêmes (voir ci-dessus).

Pour l'Enduro du Jura les mêmes conditions seront appliquées. Pour la course de Faulx les propositions de l'organisateur Suisse ne sont pour l'instant pas acceptables. Des discussions sont encore en suspens.

12. Courrier / email

Demande d'Hugo Lopes (Motoclub Meyrinos – non licencié Enduro) de lui payer la licence pour le Dakar. La CEN recommande à la FMS de prendre elle seule position. La CEN n'a pas disponibilité budgétaire.

13. Divers

Suite à la démission d'Olivier Leuz pour des raisons professionnelles, la CEN cherche un remplaçant. Les personnes (homme ou femme) si possible bilingue prennent contact avec D. Abbé. Merci à Olivier pour sa contribution des dernières années.

14. Prochaine séance

La prochaine réunion de la CEN aura lieu au Grauholz, le 12 janvier 2019 à 09:00.